



CATÉGORIES DES FRAIS D'ADHÉSION

Membre parrain : Distributeur/grossiste/détaillant/garage avec baies de service
Frais selon le volume de ventes annuelles (excluant les ventes directes)

Jusqu'à 249,999 \$	125 \$
250,000 \$ à 999,999 \$	250 \$
1,000,000 \$ à 2,999,999 \$	750 \$
3,000,000 \$ à 14,999,999 \$	3,375 \$
15,000,000 à 24,999,999 \$	4,500 \$
25,000,000 \$ à 99,999,999 \$	6,750 \$
Plus de 100,000,000 \$	8,500 \$

Membre parrain :

Organisations plus larges qui administrent en groupe, par franchise ou grâce à un programme bannière, ateliers multiples avec baies. Les MPs sont responsable de l'entrée d'informations des ateliers accréditées dans la base de données PPAC. Les frais sont basés selon le volume de ventes plus une évaluation annuelle pour les baies accréditées. Exemples de membre parrain: Active Green + Ross, CARQUEST, Certigard, NAPA.

Atelier (MP-A) : Les ateliers qui sont affiliés à un MP peuvent soumettre leur demande d'accréditation grâce à leur MP et épargner les frais d'adhésion. Les matériaux d'accréditation sont distribués par le MP à l'atelier accrédité. Coût : \$260 par atelier

Membre de base (MB) :

Propriétaires indépendants ou qui participe sans le support d'un membre parrain.

Coût : \$500. Les frais d'accréditation d'ateliers additionnels sont de 260 \$ par emplacement.

TPS/TVH applicable aux montants